

Exportation vers l'Europe des produits de la pêche, Taiwan va tester le système TRACES

Pour l'exportation de ses produits de la pêche et de l'aquaculture vers l'Union européenne (UE), Taiwan va tester à partir du 1^{er} juin le *TRAdE Control and Expert System* (TRACES), un outil informatique de gestion des flux d'animaux et de produits d'origine animale géré par la Commission européenne, a annoncé vendredi le ministère de l'Economie.

Taiwan devient ainsi le premier Etat asiatique à recourir à ce système.

TRACES est une base de données centralisée à laquelle les Etats-membres de l'UE sont tenus de participer depuis 2005 et dont les fonctionnalités ont commencé en 2008 à être ouvertes à des Etats situés hors de l'UE.

En plus des 28 membres de l'UE, 43 Etats dans le monde utilisent TRACES pour tout ou partie de leurs exportations d'animaux et de produits d'origine animale vers l'UE.

Taiwan, indique le ministère de l'Economie, espère mieux promouvoir ses produits de la pêche et de l'aquaculture en Europe grâce à des procédures douanières facilitées.

En mars dernier, Kaido Kroon, représentant l'unité Santé animale de la Direction générale de la santé et des consommateurs à la Commission européenne, était venu à Taiwan former des fonctionnaires locaux à l'utilisation de ce système.

Source : [http://taiwaninfo.nat.gov.tw/ct.asp?xItem=230795&ctNode=1999&mp=4\(26/05/15\)](http://taiwaninfo.nat.gov.tw/ct.asp?xItem=230795&ctNode=1999&mp=4(26/05/15))